





## Salle et matériel

- Réservation et location de la salle à la charge de la structure de chasse organisatrice.
- Un écran est mis à disposition par la structure organisatrice pour la projection du Powerpoint.
- Pas de participation financière de la FDC 44 :
  - pour la location de la salle.
  - aux frais annexes (assurance, verre de l'amitié...).
- L'ordinateur, le vidéo-projecteur et la sonorisation sont fournis par la FDC.

## Date de la formation

- Le jour et l'horaire sont fixés en coordination avec le technicien de secteur concerné (possible le soir avec début de formation à 18h).

## Jauge

- Minimum : 30 personnes - Maximum : 50 personnes (voir avec le tech)

## Inscription des candidats

Le système d'inscription qui est national n'a pas été conçu pour les formations privatisées délocalisées.

- Nous ouvrons une séance sur l'[Espace Adhérent Chasseur Individuel](#) (**PAS TERRITOIRE !**). Le technicien référant vous en informe.

## • L'INSCRIPTION DES PARTICIPANTS, VIA L'ESPACE ADHÉRENT CHASSEUR INDIVIDUEL DE CHAQUE PARTICIPANT, EST DE LA RESPONSABILITÉ ET A LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR.

- Pour se faire, le responsable devra au préalable **AVOIR OBTENU DE TOUS SES CANDIDATS** :

Leur **numéro identifiant à 14 chiffres**  
(sous le code-barre de leur validation)



ET

Leur date de naissance au format jj/mm/aaaa.

Identifiant	<b>20020781764819</b> (exemple)
Mot de passe	<b>24/01/1967</b> (exemple)
<b>Connexion</b>	

- **AVANT de procédez aux INSCRIPTION via l'espace adhérent chasseur, le responsable doit communiquer avec ses candidats.**
- L'inscription d'un candidat déclenche automatiquement l'envoi d'un mail de convocation standardisée à son encontre. Pour qu'il ne soit pas surpris, le responsable doit le prévenir en amont car le texte est générique et ne correspond pas à cette formation privatisée mais à toutes les formations de sécurité décennales. Il peut arriver qu'un candidat ne reçoive pas ce mail : pas de mail communiqué à la FDC par le chasseur, indésirables ... Ce n'est pas grave car c'est le responsable qui gère sa formation et informe ses candidats. **PRÉVEZ VOS CANDIDATS EN AMONT POUR NE PAS CRÉER UN FLUX D'APPEL INUTILE À LA FÉDÉRATION.**
- Le responsable doit informer les candidats de la date et du lieu de rendez-vous et leur indiquer d'amener leur carte nationale d'identité ou leur passeport.
- Pour rappel, seuls les chasseurs ayant validé un permis en LOIRE-ATLANTIQUE cette saison, ou les 2 saisons passées, peuvent passer cette formation.

*Vous trouverez une procédure d'inscription détaillée dans les pages suivantes.*

Pour un accès chasseur individuelle voir la page précédente.

Cliquez sur le logo «Formations»



Si vous voyez ce visuel, revenez à l'étape 1, vous vous êtes connecté en tant que responsable de territoire et non comme chasseur individuel.

Aller sous la ligne verte «Séances de formations pour lesquelles vous pouvez vous inscrire».

Trouver votre séance via les colonnes date et lieu et CLIQUEZ sur le bouton «S'inscrire» tout à droite.

Votre situation Formation Sécurité Décennale						
Vous n'êtes pas inscrit. Vous pouvez suivre cette formation à distance.						
						Inscription formation à distance
Inscrivez-vous à une séance de formation programmée						
Séances de formations pour lesquelles vous pouvez vous inscrire	Tarif (€)	Date	Heure	Lieu	Places disponibles	
Tir des Corvidés - CORVIDES_2024	Gratuit	10/02/2024	09:00 à 12:00	Centre de Formation Cynégétique - JOUE-SUR-ERDRE	17	<a href="#">S'inscrire</a>
Tir d'été du Renard - RENARD_2024	Gratuit	06/04/2024	09:00 à 12:00	Centre de Formation Cynégétique - JOUE-SUR-ERDRE	22	<a href="#">S'inscrire</a>
PIEGEAGE DU SANGLIER - PIEGEAGE DU SANGLIER	Gratuit	21/11/2023	09:00 à 12:00	Centre de Formation Cynégétique - JOUE-SUR-ERDRE	20	<a href="#">S'inscrire</a>
SECURITE DECENNALE - Sécurité décennale	Gratuit	13/10/2023	17:00 à 21:00	FORMATION PRIVEE - JP ALLAIN - Votre responsable vous informera du lieu	Complet	
SECURITE DECENNALE - Sécurité décennale	Gratuit	16/10/2023	18:00 à 21:00	FORMATION PRIVEE - JP ALLAIN - Votre responsable vous informera du lieu	9	<a href="#">S'inscrire</a>



Formations

Confirmez votre inscription à la séance du 18/02/2024 de la formation SECURITE DECENNALE - Formation sécurité décennale ?



Formations

l'inscription a bien été enregistrée. Un accusé de réception vous a été envoyé par e-mail.

- Pour rappel, seuls les chasseurs ayant validé un permis cette saison ou les 2 saisons précédentes en LOIRE-ATLANTIQUE (adhérent) peuvent suivre cette formation.
- Si le nombre de places disponibles est à zéro, c'est que la formation est complète. Vous ne pourrez pas vous inscrire.
- Si la chasseur ne reçoit pas de mail, ce n'est pas grave car c'est au responsable de l'informer.

Une fois fait, déconnectez-vous et recommencez pour chaque participant.

## L' ATTESTATION DE FORMATION

La date de cette formation sera présente sur votre titre annuel de validation à partir de la saison suivante.

Vous pouvez imprimer une attestation depuis l'espace adhérent chasseur individuelle. Une fois la formation réalisée, cette information sera transmise à la Fédération Nationale dans les 2 mois suivant.

Dans le cadre rouge de votre situation concernant cette formation, le bouton inscription à la formation distanciele sera devenu un bouton d'impression de votre attestation .

 Gérer vos inscriptions aux formations

Voire situation Formation Sécurité Décennale

Vous avez déjà suivi la formation. Votre attestation est disponible.

[Imprimer votre attestation](#) 

**Imprimer votre attestation**



**ATTESTATION de**  
**Remise à niveau décennale sécurité**

Identifiant Guichet Unique : 20040440157908

Nom : LECOMTE

Prénom : Patrice

Date de naissance : 27/09/1977

Date de formation 021

Cette formation est valable 10 ans

Délivrée par la Fédération des  
Chasseurs 44

Signature du  
Président 